



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations  
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
Séance du jeudi 19 décembre 2019**

**N° 01 – D. 19.12.2019**

*L'an deux mil dix-neuf, le dix-neuf décembre à dix heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LEVY Patrick, administrateur provisoire.*

**Point à l'ordre du jour :**

**Désignation de quatre personnalités extérieures sur proposition des membres du conseil d'administration**

**Membres présents :** BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, SCOLAN Virginie, PERSICO Simon, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LETUE Frédérique, SCOTTO D'ARDINO Laurent, LE ROY Anne, BESSIERES Bernard, ADAM Véronique, PAVIOL Sophie, GUINET Éric, RIFFARD Coline, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, OUDART Martin, MOREAU Clélia, DAVAI Camille, MANDROUX Thomas, PELLOUX-GERVAIS Amaury, KELLOUAI Wanda, PARET Jérôme, HABFAST Claus, CORVAISIER Bénédicte, PUGEAT Véronique, SAMSON Yves, GROS Patrick, FEIGE Jean-Jacques.

**Membres représentés :** LAMBLIN Jacob (procuration à LETUE Frédérique), RACHIDI Walid (procuration à PAVIOL Sophie), HERENGER-POUCHELLE Mélina (procuration à MELE Elsa), COURTOIS Nathanaël (procuration à OUDART Martin).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Considérant que sont proposés pour siéger au titre des quatre personnalités extérieures désignées par les membres du conseil d'administration :

Nom	Prénom	Proposé.e par
AUBAILLY	Christine	SNPTES
BOLF	Edith	SGen-Cfdt Unsa
DAUGUET	Pascale	EPUI
GELDHOF	Nathalie	CGT
GOURIN	Sandrine	FSU
PROST	Cécile	SGen-Cfdt Unsa
SIMIAND	Marie-Christine	SNPTES
VERNAY	Pascale	EPUI

Considérant qu'à l'issue de leur présentation, un vote à bulletin secret est organisé ;

Le résultat du scrutin est le suivant :

Nom	Prénom	Pour
AUBAILLY	Christine	16
BOLF	Edith	36
DAUGUET	Pascale	19
GELDHOF	Nathalie	11
GOURIN	Sandrine	15
PROST	Cécile	5
SIMIAND	Marie-Christine	20
VERNAY	Pascale	21

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Au regard des votes, sont ainsi désignés par les membres du conseil d'administration :

- Edith BOLF,
- Pascale VERNAY,
- Marie-Christine SIMIAND,
- Pascale DAUGUET.

Publié le : 06/02/2020

Transmis au Rectorat le : 06/02/2020

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 19 décembre 2019

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général des services,  
Joris BENELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.